

07 07 2015

Référentiel pour l'évaluation du "vivre-ensemble" dans les EcoQuartiers



Organisme(s) commanditaire(s)	DGALN AD4	Tous Séquoia 92 055 La Défense
Rédacteur(s)	Cerema : Nathalie Racineux, DTer Ouest Florence Drouy, DTer Sud- Ouest	Galimaties : Camille Roché Sophie Tartière
Contributeurs	Groupe de travail : J.Boissonade, B.Allen, J.Zetlaoui-Léger, F.Valegeas, Y. Fijalkow, G.Geoffroy, C. Grenier, D. Kacza	

Introduction.....	4
1. Le "vivre-ensemble" : de quoi parle-t-on?.....	6
1.1 Un concept complexe qui recouvre de multiples dimensions	6
1.2 Le Vivre Ensemble dans les EcoQuartiers : une incarnation des valeurs du développement durable.....	7
1.3 Champ couvert par le vivre-ensemble : les thèmes clés	8
2. Présentation du référentiel pour l'évaluation du vivre ensemble	13
2.1 Un référentiel d'évaluation : c'est quoi ? à quoi ça sert ?.....	13
2.2 Structure du référentiel proposé pour l'évaluation du vivre ensemble	14
2.3 Le contenu	15
3. Préconisations méthodologiques pour l'évaluation du vivre-ensemble.....	24
3.1 Le vivre-ensemble est un objet d'évaluation particulier : de l'importance du qualitatif et de la mise en débat	24
3.2 Quelques propositions de méthodes et d'outils	24
3.3 Des liens à faire avec d'autres engagements évalués dans l'EcoQuartier	32
Annexe : bibliographie	33

Référentiel pour l'évaluation du « vivre-ensemble » dans les EcoQuartiers

Cahier d'explicitation

Introduction

Dans le cadre de la démarche nationale EcoQuartier pilotée par le Ministère du Logement de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) s'est lancée dans le suivi des 20 engagements de la Charte EcoQuartier en phase de fonctionnement pour produire une méthode nationale d'évaluation.

La DHUP a souhaité mettre en œuvre un suivi des quartiers labellisés via la mise en place d'une évaluation afin de se donner les moyens de « garantir » la qualité des opérations labellisées.

L'objectif est que la méthode nationale d'évaluation réponde aux caractéristiques suivantes :

- une méthode globale d'évaluation qui prenne en compte tous les aspects du développement durable, donc l'ensemble des vingt engagements figurant dans la grille EcoQuartier
- une méthode d'évaluation qui propose des questions évaluatives et un ensemble d'indicateurs
- une méthode à adapter aux différents contextes permettant une évaluation locale utile aux collectivités
- une évaluation des intentions, des résultats, des performances réelles (en phase de vie des EcoQuartiers et à l'échelle des EcoQuartiers); des ordres de grandeur et références locales, des retours d'expériences (selon la nature des engagements)
- une évaluation qui n'a pas vocation à comparer les EcoQuartiers entre eux mais à faire progresser les pratiques locales et qui ne remet pas en cause le label
- une évaluation qui s'appuie sur un dispositif de suivi-observation locale et contribue à une démarche d'observation nationale utile pour questionner la contribution des EcoQuartiers aux grands enjeux des politiques publiques.

Les vingt engagements de la Charte ont été regroupés en douze notions qui font l'objet chacune d'un groupe de travail d'évaluation (processus collaboratif, programmation, qualité architecturale et urbaine, optimisation de la consommation des ressources,...).

Un groupe de travail sur l'évaluation du « vivre-ensemble » (engagement 7) dans les EcoQuartiers, composé de chercheurs et praticiens¹ a été mis en place dans le cadre de cette évaluation nationale des EcoQuartiers. L'engagement 7 qui figure dans la grille EcoQuartier est libellé comme suit: « *mettre en œuvre les conditions de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien vivre-ensemble et de la solidarité* ».

Les Directions Territoriales Ouest et Sud Ouest du Cerema et le bureau d'études Galimaties ont été chargés de son pilotage et de son animation et ont visé les **objectifs** suivants :

- **co-construire un référentiel** pour l'évaluation du vivre-ensemble dans les EcoQuartiers (propositions de questions évaluatives, de critères), à adapter localement,
- **proposer des préconisations méthodologiques et outils** pour répondre aux questions évaluatives sur le vivre-ensemble.

Pour ce faire, une recherche bibliographique a d'abord été réalisée. Le groupe de travail s'est ensuite réuni trois fois, pour croiser les regards, clarifier la notion de vivre-ensemble et faire émerger de premières questions évaluatives et critères. Par ailleurs, des entretiens auprès de

¹Les personnes qui ont participé à ce groupe de travail sont : B. Allen, J. Boissonnade, F. Valegeas, J. Zetlaoui-Léger, G.Geoffroy, C. Grenier, D. Kacza, Y. Fijalkow

collectivités engagées dans un EcoQuartier² ont été effectués pour enrichir la réflexion. Cette consultation a été pensée comme une phase de test du référentiel en construction.

Le présent cahier d'explicitation constitue une contribution à la méthode nationale d'évaluation des EcoQuartiers correspondant à l'engagement 7 de la grille. Il détaille le champ couvert par "le vivre-ensemble" dans le cadre de cette évaluation, le référentiel proposé, ainsi que des éléments de méthode.

Ce référentiel proposé pour l'évaluation du vivre-ensemble dans les Ecoquartiers n'est pas pleinement abouti à ce jour. Il a vocation à être complété et enrichi dans sa partie critères et indicateurs. De même, des exemples d'outils de recueil d'informations et de questionnements présentés dans ce document du point de vue méthodologique, pourraient être proposés dans un second temps, certains nécessitant notamment d'être élaborés dans une logique d'approche globale inter-engagements.

²Les trois territoires investigués sont : les Mureaux (PRU), Saint-Ouen (Ecoquartier des Docks) et l'Ecoquartier Claude Bernard à Paris.

1. Le "vivre-ensemble" : de quoi parle-t-on?

1.1 Un concept complexe qui recouvre de multiples dimensions

Le vivre-ensemble est souvent invoqué comme un nouvel idéal à atteindre, doté de vertus intrinsèques propres à (re)créer du lien entre des populations a priori divisées, en perte de valeurs communes. A défaut de définition, il est parfois caractérisé par une valeur positive « bien » ou « mieux ». Il apparaît ainsi très générique, consensuel et **permet de fédérer largement, s'adaptant à tout un ensemble de discours, acteurs, politiques publiques et territoires.**

Concept aux multiples dimensions et par nature qualitatif et dynamique, le vivre-ensemble est en effet difficile à circonscrire. Construit social qui concerne de nombreux acteurs et s'inscrit dans le temps long, il concerne la vie sociale des habitants et usagers actifs à l'échelle de l'espace habité, qui ne se limite pas au périmètre d'un quartier mais entretient des liens avec les espaces environnants. Le vivre-ensemble est le fruit d'un ensemble de facteurs endogènes et exogènes et ne peut donc être appréhendé de manière totalement autonome. Il relève par ailleurs d'une lecture subjective, voire idéologique. Il y a effectivement plusieurs lectures, visions, conceptions du vivre-ensemble, qui renvoient aux questions du « commun », du « social », du « sociétal » et de la « responsabilité » (pouvant porter à la fois sur des pratiques, des projets, des engagements, des valeurs...).

Le Vivre-ensemble est donc un objet multiforme et évolutif qui résulte d'un processus impliquant de multiples acteurs et dimensions.

Afin de redonner du sens à ce terme parfois galvaudé et ambigu dans son usage ordinaire (« c'est un mot « creux », un « slogan », une injonction, un impératif démocratique qui renvoie à une idée d'ordre social, de normes, voire d'un ordre moral, un "consensus mou »), le groupe de travail a réalisé collectivement un travail de déconstruction du terme en interrogeant ce que ce concept peut recouvrir :

- le vivre-ensemble est un récit, une histoire construite commune, une expérience commune, une identité commune, un devenir commun
- le vivre-ensemble renvoie à l'idée de partage d'un lieu de vie, d'espaces, d'équipements, de temps, de valeurs
- le vivre-ensemble entretient des liens avec la cohésion sociale (« faire société »), la sociabilité, la convivialité
- le vivre-ensemble renvoie à la diversité sous tous ses aspects, au respect de cette diversité, accepter la convergence et les divergences (le vivre-ensemble dans la différence)
- le vivre-ensemble suppose le respect de l'intimité (pour une co-existence de différents modes de vie), le principe de liberté (pouvoir être ensemble mais aussi s'éviter)
- le vivre-ensemble peut désigner une forme de qualité de vie, de bien-être collectif
- le vivre-ensemble peut renvoyer à la volonté de prendre part, de faire ensemble, de fabriquer du commun, de s'engager
- le vivre-ensemble renvoie à la responsabilité individuelle, à la responsabilité partagée, à la solidarité
- le vivre-ensemble concerne le lien entre le social et le spatial
- il existe un lien entre les conditions d'habitat (la qualité urbaine) et la construction identitaire individuelle et collective et donc avec le vivre-ensemble. Chacun doit pouvoir se fabriquer son quartier, sa ville: ce sont les perspectives qui donnent le sens au présent
- il y a nécessité de ne pas réduire la question du vivre-ensemble à la paix sociale (ou à l'absence de conflits) sur fond d'une recherche d'exemplarité (liée aux Ecoquartiers).

1.2 Le Vivre Ensemble dans les EcoQuartiers : une incarnation des valeurs du développement durable

Les EcoQuartiers véhiculent certaines valeurs et principes issus du développement durable (équité, solidarité, responsabilité, etc.) que le « Vivre-ensemble » devrait alors incarner localement dans les modes de vie des habitants. .

Les EcoQuartiers s'inscrivent dans un territoire, dans un ancrage local. Ils représentent l'expression aménagiste, spatiale des valeurs du développement durable.

Ainsi, les EcoQuartiers sont la rencontre sur un territoire :

- de valeurs portées par le développement durable (véhiculés par le label EcoQuartier),
- d'un contexte local, d'une vision et ambition territoriale s'appropriant et retravaillant ces valeurs globales,
- le tout incarné dans un projet d'aménagement, porté par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

Au-delà du concept générique, le groupe de travail s'est donc interrogé plus particulièrement sur les spécificités du vivre-ensemble dans les EcoQuartiers : de quels types de vivre-ensemble les EcoQuartiers sont-ils porteurs ? en quoi apportent-ils quelque chose de nouveau ou de supplémentaire sur la question du vivre-ensemble en termes de finalités et/ou de modes de faire ? Les enjeux écologiques, la prise de conscience environnementale modifient-ils la place et la nature du collectif ?

Au regard de la construction de la grille EcoQuartier et des éléments de contenu des différents engagements, l'approche du vivre-ensemble portée par le référentiel EcoQuartier en écho aux politiques publiques nationales intègre les principes suivants :

- des approches collaboratives : l'EcoQuartier invite à une plus grande participation des habitants à la constitution du projet, de nouveaux modes de faire plus horizontaux et transversaux, de nouvelles dynamiques collectives (animation locale, vie associative...);
- la conciliation de la densité et de la qualité de vie : qualité des logements et des espaces extérieurs (dont la valorisation du patrimoine naturel et de la mémoire (engagement 10), de l'identité territoriale) et respect de l'intimité;
- l'attention portée au sentiment de sécurité, notamment dans les espaces publics : orientation, visibilité, animation urbaine (cf. engagement 8);
- des dynamiques urbaines et une mixité fonctionnelle : les EcoQuartiers suggèrent une multi-fonctionnalité de l'espace (rompant avec le fonctionnalisme), elle-même censée agir sur les modes et l'intensité des interactions sociales par l'aménagement, et donc générer une certaine vie locale, tout en ménageant les liens avec les territoires alentours ;
- des rapports à l'environnement renouvelés : l'EcoQuartier incite à adopter une certaine sobriété énergétique dans les modes de vie et les bâtiments;
- une approche de la diversité sociale et de l'altérité qui appelle à l'épanouissement de toutes les populations avec une attention portée aux plus précaires, à la prise en compte du handicap, du vieillissement de manière non discriminante, à la diversité de l'offre, à l'adéquation de l'offre avec les capacités financières des ménages ;
- une prise en compte de la solidarité, de la justice sociale et de l'égalité (environnementale), l'EcoQuartier offre la possibilité d'accéder aux aménités de manière égalitaire et engagée, invite à développer la logique de partage et l'entraide.

Le vivre-ensemble dans les EcoQuartiers apparaît ainsi principalement appréhendé à travers la grille EcoQuartier comme offrant les conditions d'un accueil des populations dans leur diversité sociale et culturelle et les conditions d'un habitat et d'une vie quotidienne permettant le bien-être individuel et collectif en lien avec l'environnement.

Par ailleurs, si la plupart des engagements évalués de la grille EcoQuartier sont en attente « d'une vie locale » pour donner la pleine mesure de leur réussite (ou de leur dysfonctionnement), sur la question du vivre ensemble, l'évaluation est plus encore que pour les autres dépendante

de cette vie locale et de l'appropriation spatiale et du fonctionnement social qui en résulte.

En outre, il dépend de plusieurs facteurs, notamment :

- de ce qu'apporteront les habitants en fonction de leur mode de vie, de leurs représentations, ressentis, pratiques, usages et comportements, ...
- du quartier, de sa conception, des fonctions et aménités, des modes de gestion.

1.3 Champ couvert par le vivre-ensemble : les thèmes-clés

Les réflexions du groupe de travail autour du champ couvert par le concept de "vivre ensemble" ont permis de définir des " thèmes-clés " sous-jacents au « vivre ensemble », comme autant de valeurs et principes pouvant être portés dans les EcoQuartiers :

- la fabrique sociale et politique du vivre-ensemble
- la mixité fonctionnelle et les dynamiques urbaines
- la solidarité et/ou la responsabilité publique
- la diversité sociale et l'altérité
- de l'intimité au collectif

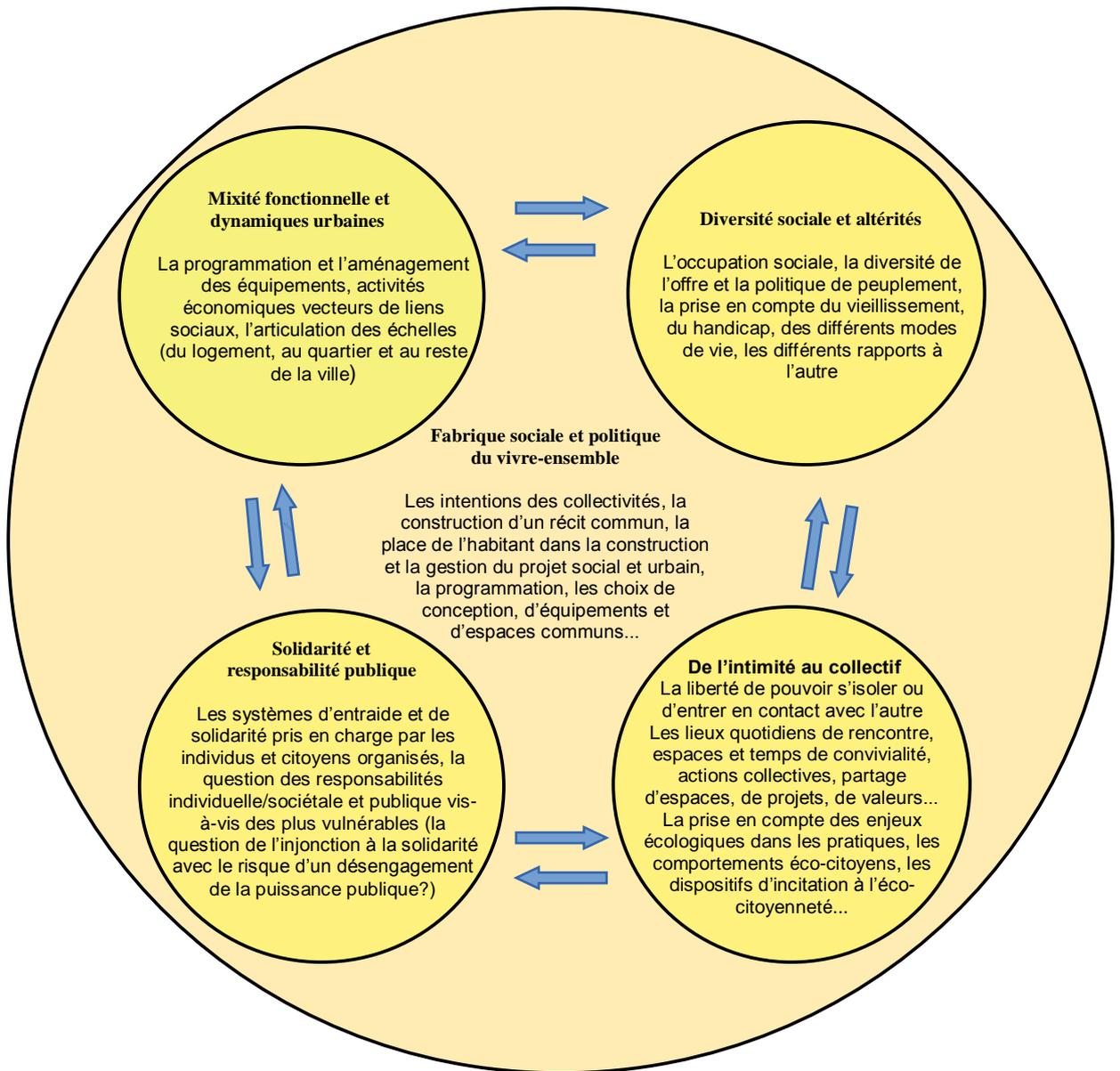
Ces thèmes-clés tiennent aussi compte des éléments figurant dans la grille EcoQuartier relatifs à la dimension sociale (la convivialité, la mixité fonctionnelle et sociale, la solidarité...).

Ces thématiques pourront entrer plus ou moins en résonance selon les enjeux et contextes locaux, la nature des projets et stratégies adoptées visées par les collectivités.

Le thème de "la fabrique sociale et politique du vivre-ensemble" s'est imposé comme le thème majeur et ensemblier, à partir duquel les autres se rattachent. Pour les autres thèmes interdépendants les uns des autres, deux entrées semblent se dégager (qui correspondent à des acteurs et échelles différentes) :

- ce qui relève plutôt de la responsabilité des acteurs publics et d'une articulation de l'action publique à plusieurs échelles (territoriales et temporelles)
- ce qui relève davantage des choix et pratiques des habitants, citoyens, usagers du quartier, de ses contours et du reste de la ville.

Cette approche peut être visualisée selon le schéma suivant :



En dehors du fait que toutes ces thématiques cherchent à identifier et révéler les spécificités d'une vie sociale locale, la logique de fond qui les unit est d'interroger à chaque fois l'attention portée aux modes de vie et attentes des habitants (en tant qu'individus ou groupes) pour offrir, à travers ce souci du bien-être individuel, les conditions minimales à même de constituer un élan collectif, et/ou a minima des modes de vie partagés et durables.

- **La Fabrique sociale et politique du vivre ensemble**

L'intitulé de cette thématique renvoie à deux idées-force :

- au-delà du projet d'aménagement, l'EcoQuartier est un projet social et politique, qui traduit une vision des choix adoptés par une maîtrise d'ouvrage
- le vivre-ensemble est une construction sociale qui relève d'une co-responsabilité publique et citoyenne, une construction (plus ou moins collective) d'un récit, d'une histoire constitutive du

quartier, d'un processus.

Cette thématique concerne donc l'ambition politique des collectivités, notamment en termes de projet social, pour leur EcoQuartier et la façon dont elles le construisent et le gèrent en impliquant les différents acteurs dans les choix.

Elle invite par ailleurs les collectivités à s'interroger sur la dimension transversale du vivre-ensemble et sur les effets sur ce vivre-ensemble de chacune des dimensions du projet - qu'elles aient trait à la localisation du quartier, à la programmation des logements, aux services et équipements proposés, à la conception d'espaces publics, à la mobilité, les activités économiques ou encore à l'esthétique ou l'architecture, etc...

- **Diversité sociale et altérité**

Ce thème-clé interroge ici le degré d'hétérogénéité sociologique et d'ouverture à l'autre dans sa différence, le respect de la pluralité des représentations et pratiques sociales : est-ce que l'EcoQuartier s'adresse à tous, permet tous les modes d'habiter et présente les conditions d'un accueil satisfaisant? Il invite les collectivités à se questionner sur les objectifs assignés à la diversité sociale sur l'occupation sociale du quartier et la façon d'offrir l'opportunité à toutes les populations vivant sur un même espace de bénéficier des mêmes aménités, cadre de vie, qualité urbaine, performances écologiques (réduisant notamment les factures d'énergie), services et équipements...Car c'est en offrant à chacun la possibilité de pouvoir s'épanouir que peuvent naître les interactions sociale et un "vivre-ensemble".

Pour la mettre en œuvre la diversité sociale sur l'EcoQuartier, les collectivités peuvent s'appuyer sur divers leviers :

- proposer une offre de logements adaptée aux différents ménages (différentes formes architecturales, typologies et statuts d'occupation, logements abordables, logements adaptés ou spécifiques pour personnes âgées et autres populations...) pour garantir la présence de différentes catégories sociales (et notamment les plus modestes)
- favoriser l'accès et l'appropriation des différents espaces publics, services, équipements, à tous (par des aménagements et signalétiques adaptés, des dispositifs d'accompagnement)
- stabiliser la population face à des processus de ségrégations sociales : maintenir en place des populations populaires ou attirer des populations plus aisées dans des secteurs connaissant d'importantes mutations sociales et urbaines (dans le cadre notamment de politiques de peuplement ciblées pour le logement social).

- **Solidarité et/ou responsabilité publique**

Ce thème-clé doit permettre d'apprécier la contribution publique et citoyenne à l'inclusion sociale, les formes et destinataires de cette solidarité, voire l'idée d'une transformation de cette solidarité : dans quelle mesure l'EcoQuartier est-il porteur d'un développement et/ou d'un renouvellement des systèmes de solidarité, d'un nouveau contrat social, voire d'une nouvelle répartition des responsabilités publiques et privées?

La « solidarité » publique envers les plus précaires notamment relève de politiques et dispositifs généralement mis en place à une autre échelle que le quartier (au niveau de la commune, de l'EPCI, du département...).

La solidarité apparaît dans certains types d'EcoQuartier, en tant que choix assumés et revendiqués de la part de certains types de ménages (souvent « militants ») qui s'y installent : des habitants engagés peuvent mettre en place des réseaux d'entraide et/ou associatifs visant la solidarité entre les membres de la « communauté ». Pour d'autres cela peut relever de la mise en place de dispositifs et d'aménagement « institutionnels » et/ou architecturaux visant à

l'émergence de formes de solidarités ou a minima de considération de son voisinage : espaces mutualisés, espaces publics, jardins partagés...

La solidarité peut également être entendue dans les EcoQuartiers comme « solidarité avec les générations futures », en adoptant des modes de vie plus respectueux de l'environnement, mais aussi « solidarité » avec les autres formes de vie (redistribution d'espaces au profit de cette nature).

Enfin, elle peut revêtir des attentions particulières portées à d'autres territoires (voisins, et/ou de partenariats à l'international), par des dispositifs spécifiques.

La solidarité ne peut que rarement trouver de réponses à proprement parler « architecturo-urbanistiques ». Elle est bien davantage le fruit d'une réflexion, d'une conscience d'appartenance à un collectif dont certains membres plus vulnérables doivent être pris en charge par la collectivité ou par les individus.

L'intensité et les modes de solidarité observés, peuvent ainsi être des révélateurs d'un certain type de vivre-ensemble. Il s'agit, au-delà des dispositifs existants (aux différentes échelles), de cibler les destinataires et initiateurs de ces dispositifs et d'en déceler les résultats sur la vie locale.

- **Mixité fonctionnelle et dynamiques urbaines**

Ce thème-clé interroge l'offre en termes de logements, d'activités économiques, d'équipements, de transport... et le lien aux territoires environnants (l'ensemble des fonctions mises à disposition, les choix d'organisation spatiale, de conception...). Cette offre doit répondre aux besoins des populations et constituer des supports aux interactions sociales.

L'expérience des « cités dortoirs » et plus généralement du fonctionnalisme a montré l'importance, pour l'existence d'une vie locale, de réunir les différentes fonctions essentielles d'un espace urbain (commerce, économie, habitat, loisirs, etc.) afin que les différents usages et pratiques habitantes puissent s'y déployer et créer de « l'animation ».

L'offre et l'équilibre entre les différentes fonctions d'un espace (équipements, services, commerces, espaces publics et espaces verts, habitat, activités économique, etc.) répondent à plusieurs impératifs en lien avec le développement durable : trouver localement les éléments nécessaires à la réalisation de ses pratiques et activités permet par exemple de limiter les déplacements; proposer localement la possibilité à une diversité d'usages et de fonctions pour un espace, développer (voire laisser) des espaces « libres » pour de futurs usages à l'initiative des habitants, permet de répondre aux attentes en matière de vie locale des habitants, de participer à leur épanouissement (offrir des perspectives, un imaginaire) et donc de favoriser les conditions des interactions sociales qui pourront s'y jouer.

Ce thème-clé pose également la question des liens avec les territoires périphériques. Il est important en effet que l'EcoQuartier s'inscrive dans une trame socio-urbaine pensée au regard des interactions qui peuvent être nouées entre différents quartiers (par des liaisons urbaines, équipements mutuels, les services et espaces ouverts, actions destinées aux habitants des différents quartiers, etc...).

La nature des liens (complémentarités, fréquentations,...) qui se nouent entre l'EcoQuartier (et son offre fonctionnelle) et son voisinage, sont autant d'indices sur la prise en compte de ces dynamiques urbaines. Les équipements et espaces publics à rayonnement plus ou moins large (inter-quartier voire départemental) sont par exemple un des éléments sur lesquels les projets peuvent s'appuyer pour impulser une certaine dynamique et vie locale au quartier.

L'importance de la nature et des modes de fréquentation des différentes fonctions du quartier au-delà de ses frontières sont ainsi un des éléments déterminants à interroger dans l'appréhension de la vie sociale de l'EcoQuartier.

De l'intimité au collectif

Ce thème-clé interroge l'EcoQuartier en tant que territoire de vie quotidienne et de contribution à la construction d'identités individuelles et collectives : dans quelle mesure l'Ecoquartier permet-il le bien-être individuel et collectif, l'engagement citoyen? dans quelle mesure l'Ecoquartier permet-il de changer ou renouveler le rapport de l'individu au collectif?

Cela renvoie en premier lieu à la notion d'intimité, entendue comme liberté de pouvoir s'isoler ou voir/être vu, d'entrer en contact avec l'autre ou pas. L'intimité joue un rôle central dans les conditions d'une dynamique locale en tant que paramètre essentiel du bien-être individuel. Ce n'est qu'en assurant cette possibilité d'intimité choisie pour l'individu qu'il y a possibilité de construction du collectif, de l'engagement et de nouvelles pratiques, à l'aune de la singularité, de l'initiative, et de la réflexion de chacun.

Cette préservation de l'« intimité » doit être prise en compte dans les projets d'EcoQuartiers au niveau de la sphère du logement par exemple, où les aménagements font souvent l'objet de détournements de la part des habitants lorsque ceux-ci estiment que leur intimité n'est pas suffisamment préservée : ajustements physiques (matérialisation de nouvelles barrières protégeant l'intimité du voisinage) et/ou comportementaux (adaptation de la présence physique dans les lieux peu préservés en privilégiant les périodes "creuses", où peu de voisins sont présents).

Il s'agit d'interroger la place laissée à l'individu, à l'intime pour construire sa propre identité afin qu'il soit à même de participer à la construction de l'identité collective du quartier, par sa pratique des lieux quotidiens de rencontres, son implication dans les espaces et temps de convivialité, les actions collectives, le partage de projets, de valeurs à plusieurs échelles spatiales.

Cette thématique interroge en second lieu la place qu'occupe le "collectif" au sein de l'EcoQuartier. Cela concerne la diversité des pratiques collectives : le partage d'espaces, d'équipements et lieux quotidiens de rencontre et temps de convivialité, les activités communes, mais aussi le partage de projets à différentes échelles, l'agir ensemble en somme. Dans quelle mesure l'EcoQuartier est-il porteur de collectifs et de quelle nature ?

Enfin il s'agit également d'apprécier comment les enjeux écologiques modifient la place et la nature du collectif. Dans leur visée transformatrice, les projets d'EcoQuartiers sont en effet une traduction pragmatique et aménagiste des principes de la durabilité dans un souci de réduction des impacts négatifs des activités humaines sur la planète. Ils portent ainsi des ambitions de changement vers des pratiques et des modes d'habiter plus écologiques, plus respectueux de leur environnement et des altérités qui les peuplent. Ils cherchent à faire évoluer les modes d'habiter à travers la mise en place par les porteurs de projet (collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs...) de mesures « techniques », dispositifs incitatifs et/ou de sensibilisation aux éco-gestes. Ces nouveaux dispositifs sont diffusés localement auprès des habitants à travers des guides, visites ou encore des référents locaux. Mais au-delà de cet accompagnement à la mise en œuvre des dispositifs techniques, il s'agit également de prendre en compte les différentes pratiques et comportements éco-citoyens des habitants en matière de préservation de leur environnement, qui révèlent les rapports qu'entretiennent les groupes et individus avec leur environnement et participent de la construction du projet d'EcoQuartier.

L'évaluation de ce thème-clé doit ainsi permettre de révéler également les leviers locaux, d'appréhender la capacité locale de se saisir des représentations et pratiques habitantes pour les faire émerger plus collectivement et/ou les pérenniser.

2. Présentation du référentiel pour l'évaluation du vivre ensemble

2.1 Un référentiel d'évaluation : c'est quoi ? à quoi ça sert ?

Le référentiel d'évaluation³ d'un objet quel qu'il soit (action, programme, politique, stratégie) renvoie au questionnement évaluatif, élément fondamental reconnu de toute démarche d'évaluation. Il s'agit d'une liste de questions aussi précises que possible qui peuvent être classées et hiérarchisées. Ces questions visent à traduire les objectifs de l'évaluation en termes de faits vérifiables et processus observables et/ou mesurables.

Ces questions émergent d'un dialogue entre les acteurs locaux concernés par l'objet évalué. Effectivement, un référentiel est une « construction collective locale » qui sert de fil conducteur pour la démarche d'évaluation et l'analyse des résultats. Pour le bâtir, il est souvent suggéré de procéder à un retour sur la perception de la stratégie et de sa déclinaison. Pour ce faire, on peut s'appuyer sur un arbre des objectifs qui est un outil qui permet de susciter le questionnement. Il s'agit de formaliser l'articulation des orientations stratégiques, des objectifs opérationnels, des actions associées, voire des indicateurs.

Le référentiel proposé aux collectivités constitue une aide au questionnement. Les questions formulées ont vocation à être adaptées aux objectifs d'évaluation des porteurs de projet et aux contextes locaux. L'enjeu est bien de construire un référentiel local d'évaluation.

Le référentiel d'évaluation proposé comprend des questions évaluatives, des critères d'évaluation et des indicateurs indicatifs.

Les questions évaluatives⁴ portent sur le sens de l'action publique et concernent à la fois les objectifs visés, les leviers d'actions retenues et leur mise en œuvre effective ainsi que la nature des résultats (outre les conditions du vivre-ensemble, la réalité de ce vivre-ensemble, qu'est-ce qui est vécu ensemble, autour de quoi et avec qui ?).

Les critères d'évaluation ou d'appréciation expriment les caractéristiques attendues (le sens et les leviers possibles).

Les indicateurs qualitatif et/ou quantitatif reflètent l'appréciation ou la mesure pour vérifier l'existence ou le degré de présence du critère. Ils fournissent une information significative, une preuve ou un signe à interpréter. Il existe plusieurs types d'indicateurs (de suivi, de résultats, d'efficacité, de cohérence, de pertinence, d'impact, de perception sociale...simples ou agrégés).

De l'importance des indicateurs de cohérence (entre les intentions, la programmation, les actions et modes de pilotage), de perception sociale (des différents acteurs concernés par la fabrique du vivre-ensemble -professionnels et habitants, usagers-), d'impact (les effets produits, la nature du fonctionnement social, la qualité des relations sociales..) au-delà des résultats et pratiques observés pour le vivre-ensemble (l'existence de tel ou tel équipement, service, espace, leur degré de fréquentation, le profil des occupants...).

C'est la question évaluative et le critère qui sont porteurs de sens, d'une vision et non l'indicateur en tant que tel.

³ Cf « l'évaluation de l'agenda 21 local : quelle aventure ! Définitions et repères », DREAL Bretagne, Epices et Cerema, novembre 2014

⁴ Cf. document du CSTB : « Evaluation des quartiers durables : éléments de méthodologie et analyse des pratiques » par Vincent Augiseau, juin 2011

2.2 Structure du référentiel proposé pour l'évaluation du vivre ensemble

Les questions évaluatives pour le vivre-ensemble

Le référentiel d'évaluation élaboré s'articule autour des 5 thèmes-clés retenus pour qualifier le vivre-ensemble dans un EcoQuartier. Pour chacun de ces thèmes, nous proposons des questions évaluatives qui doivent permettre de questionner à la fois :

- les intentions amont (générales du projet, propres à la dimension sociale -le projet social s'il existe au-delà du projet urbain, des ambitions environnementales-)
- les ambitions, les rôles des acteurs
- la cohérence entre la programmation et les besoins, les actions
- les modes de faire, la place des habitants
- les effets produits à un moment donné aux différentes échelles de territoire (effets résultant du projet dans ses différentes dimensions, effets relatifs aux actions ciblant plus particulièrement l'approche sociale, sociétale; effets attendus et effets advenus non attendus).

Effectivement, il nous semble important de dépasser l'approche basée sur la satisfaction générale des habitants pour leur cadre de vie, pour la vie quotidienne, de dépasser l'approche fonctionnelle, la question des usages pour aller vers les notions d'épanouissement, de bien-être individuel et collectif, de responsabilité, de solidarité...qui renvoient aux finalités du développement durable (épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, la participation des acteurs..).

Pour permettre ce questionnement, les questions évaluatives sont déclinées en trois catégories : une question stratégique, une question orientée sur les leviers (actions, moyens, processus mis en place) et la dernière question ciblée sur les résultats produits, les effets.

➤ La première catégorie de questions vise à comprendre la stratégie, les objectifs, l'ambition sous-jacente des porteurs de projets par rapport à leur contexte local relatif à telle ou telle thématique : à quels impératifs locaux et nationaux répond-elle ? à quel horizon temporel ? Il est important que les porteurs de projets puissent resituer ici les niveaux d'ambitions et de progrès d'évolution des pratiques et ce vers quoi ils tendent à l'aune de l'expérience concrète de la constitution de leur EcoQuartier.

➤ La deuxième catégorie de questions a trait aux moyens et leviers mis en œuvre pour mener à bien la/les stratégie(s) définie(s). Dans cette catégorie, les porteurs de projet sont invités à décrire le(s) processus mis en œuvre par l'ensemble des acteurs du projet. Cette catégorie de questions renseigne ainsi le « comment », l'organisation, et le mode d'action ayant concouru à la mise en œuvre de la stratégie initiale et les conditions de sa pérennité.

➤ La troisième catégorie de questions relève des résultats ou effets obtenus / observés, qu'ils aient été conformes ou contraires, inattendus ou espérés mais non advenus, positifs ou négatifs, ou bien encore « en cours de construction » par rapport aux attentes stratégiques énoncées. Cette dernière catégorie explore le résultat concret de la stratégie déployée, son appropriation, son détournement...

Ces questions évaluatives classées par thème se déclinent ensuite par critères (qui donnent à voir les orientations possibles, le sens de l'action publique, des initiatives citoyennes) et indicateurs (lesquels ne sont pas exhaustifs et ne sont pas suffisants en soi pour rendre compte des interactions et dynamiques sociales à l'œuvre).

Soit pour chaque thématique :

Thématique :

Questions évaluatives	Critères	Indicateurs
Stratégie(s) : ?		
Leviers mis en œuvre : ?		
Résultat(s) : ?		

Si les deux premières catégories de questionnements peuvent être renseignées par les chefs de projets et/ou personnes ayant participé à la constitution du quartier, la dernière catégorie de questionnements (résultats) sera, elle, très dépendante d'observations locales, d'enquêtes ou retour habitants sur le fonctionnement social, les modes de vie et les représentations des habitants du quartier.

Par ailleurs, le référentiel en tant que tel n'intègre pas les méthodes pour répondre au questionnement évaluatif. Quelques préconisations méthodologiques et outils figurent néanmoins dans ce document. Ces méthodes renvoient aux outils plus classiques d'études et recherches sociologiques plus largement utilisées en sciences humaines et sociales.

2.3 Le contenu

Cf. Le tableau ci-après

Proposition de référentiel pour l'évaluation du vivre-ensemble dans les Ecoquartiers

Questions transversales :

Dans quelle mesure l'EQ accueille toutes les populations dans leur diversité sociale et culturelle (ouverture à la différence et à la pluralité des pratiques) et offre les conditions d'un bien-être individuel et collectif dans le respect de la nature et en lien avec le reste de la ville ?

La fabrique sociale et politique du vivre-ensemble

Questions évaluatives	Critères d'évaluation	Quelques indicateurs
<p>Stratégie : Quelle ambition politique avez-vous eue pour ce quartier ? Avez-vous eu un projet social spécifique (ambition de transformation sociale, bénéfices sociaux attendus,...)? En quoi est-il lié aux enjeux écologiques ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - réflexion menée sur la place du collectif dans l'EQ, les lieux de rencontre, les règles de vie commune, la solidarité envers certaines populations, la citoyenneté... - construction d'un récit et/ou projet commun au sein de l'EQ - réflexion menée sur le développement durable, les enjeux écologiques, la préservation des ressources et leur impact sur les pratiques individuelles et collectives 	
<p>Processus et leviers d'action : Comment et avec qui avez-vous construit votre projet d'EQ? Quels ont été et quels sont vos interlocuteurs concernant le "projet social" du quartier (associations, habitants...)?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des habitants dans la définition du projet social et urbain de l'EQ, la vie du quartier et sa gestion - prise en compte de projets citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - le degré d'adhésion aux actions mises en œuvre (controverse, dynamiques collectives suscitées par l'EQ) -le degré d'implication citoyenne - le profil des initiateurs et bénéficiaires des projets citoyens

La mixité fonctionnelle et les dynamiques urbaines

Questions évaluatives	Critères d'évaluation	indicateurs
<p>Stratégie : Quels ont été vos choix de programmation et d'aménagement de l'EQ pour favoriser les relations sociales ? A quelles échelles (quartier, ville,...)?</p> <p>Processus et leviers d'action : quelles sont les caractéristiques de l'offre d'équipements et services, des activités, aménités au sein et à proximité de l'EQ (fonctions faisant le lien entre l'EQ et son environnement) ?</p> <p>Résultats et effets : Quelle est la nature et sur quoi reposent les relations sociales au sein de votre EQ et à proximité (relations entre les habitants de l'EQ et les personnes extérieures au quartier)?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - cohérence du programme avec les besoins des populations (le projet social et politique de l'EQ) - diversité de l'offre d'équipements en cohérence avec les caractéristiques des habitants - Présence d'équipements, services et activités dont l'attractivité dépasse l'échelle de l'EQ - Politique d'accès et de tarification des équipements - diversité et hospitalité des aménagements proposés pour les espaces extérieurs - diversité des publics dans la fréquentation des espaces et équipements - projets fédérateurs au sein de l'EQ et avec l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - part des emplois locaux - nature et répartition spatiale des équipements et services - nombre et m2 de shon d'équipements et services - part des habitants (ou nombre de logements) situés à moins de 300 m d'un arrêt de transport structurant, équipements et services - qualité de l'offre des transports (tarification, fréquence, vitesse) - part des activités sociales, de loisirs, culturelles, sportives.. - part des équipements et services mixant les populations du quartier et au-delà - accès de tous aux équipements et services (accessibilité physique et tarification) - degré d'appropriation des espaces extérieurs (part des habitants extérieurs à l'EQ) - conflits d'usage inter-quartiers

La solidarité et/ou la responsabilité publique

Questions évaluatives	Critères d'évaluation	indicateurs
<p>Stratégie : Quels ont été vos objectifs de solidarités en direction des populations fragiles (précaires, personnes seules, personnes âgées ...) et avec d'autres territoires ?</p> <p>Processus et leviers d'action : Quels systèmes de solidarité ou d'entraide ont été mis en place, par qui et au bénéfice de qui ?</p> <p>Résultats et effets : Quels ont été les résultats concrets en termes de convivialité, d'initiatives, de cohésion sociale au sein du quartier et au-delà ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - facilité d'accès aux logements, aux équipements et services /gratuité d'accès à certains services - création de nouveaux services à la personne - projets de coopération et d'échanges entre territoires - existence de systèmes d'entraide et/ou d'échange de services, savoirs (entre générations, en direction des personnes seules, vulnérables...) : garde d'enfants, courses, cours de jardinage...- SEL - matériel, équipements mis en partage - accompagnement de personnes pour réaliser des démarches, réaliser certaines tâches - inclusion sociale des populations fragiles - développement du bénévolat 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre et type d'équipements et/ou services mutualisés au sein du quartier - création d'un local associatif multiservices - profil des initiateurs et bénéficiaires des systèmes de solidarité mis en place - part des habitants faisant du bénévolat, impliqués dans le tissu associatif - caractéristiques des territoires avec lesquels l'EQ est en lien et nature de la coopération et/ou de l'échange - part de la spécificité écologique dans les actions en faveur de la solidarité

Diversité sociale et altérité

Questions évaluatives	Critères d'évaluation	indicateurs
<p>Stratégie : A quelle population souhaitez-vous que s'adresse votre EQ ?</p> <p>Processus et leviers d'action : Dans quelle mesure les actions et moyens mis en œuvre prennent-ils en compte les différentes populations et modes de vie ?</p> <p>Résultats et effets : Qui habite votre EQ ? Comment pouvez-vous qualifier les relations sociales au sein de l'EQ ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la cohérence du programme avec les besoins des populations et la cible visée pour l'EQ - la diversité et accessibilité des logements et équipements à une diversité de publics (différentes formes, typologies et statuts d'occupation) - l'amélioration du confort du logement (réduction du mal logement, lutte contre la précarité énergétique) - une politique de peuplement favorable à la mixité sociale (à l'échelle du quartier, du bâtiment) - des modalités larges d'association des acteurs (et une pluralité d'acteurs) - l'existence de dispositifs particuliers favorisant les interactions sociales (entre personnes aux profils et modes de vie diversifiés) - des mesures prises à destination de populations spécifiques (par exemple des cours linguistiques pour favoriser l'intégration de populations étrangères) - la diversité d'occupation sociale - la diversité et intensité des relations sociales (relations de voisinage, intergénérationnelles, entre personnes n'ayant pas les mêmes modes de vie, au sein de l'EQ et au-delà) 	<p><u>Caractéristiques de l'offre de logements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - part et type de logements sociaux (PLAI, PLUS, PLS et diversité des typologie) - part du logement abordable ou logement aidé (part des logements accessibles aux revenus des ménages – les 3ème et 5ème décile- ou dont le coût est 25% inférieur aux prix du marché) - part de l'offre locative, de l'accession - opérations d'habitat participatif - part des logements spécifiques (établissements pour personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes travailleurs, étudiants..) - nombre de logements réhabilités - taux d'effort au regard du logement <p><u>Caractéristiques sociologiques des habitants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - âge (indice de jeunesse) - situation familiale (part des familles monoparentales, des personnes seules) - part des personnes en situation de handicap - revenus/ pauvreté (part des bénéficiaires)

de minima sociaux, % des ménages sous le seuil de pauvreté, part des bénéficiaires de la CMUC (couverture maladie universelle et complémentaire), part des ménages surendettés)

- chômage (taux de chômage, part des chômeurs de longue durée)
- diversité culturelle (part des personnes vivant dans un ménage où la personne référente ou son conjoint est immigré)
- diplômés (part de la population de plus 15 ans sans diplôme)

- Caractéristiques et fréquentation des équipements et services :

- nombre et m2 d'équipements ou services créés ou structures favorisant le lien social (centre citoyen, maisons de quartier)
- niveau de fréquentation des équipements ou services (fréquentation moyenne, nombre d'inscription aux médiathèques, aux activités culturelles et sportives, nombre d'entrées aux équipements culturelles...)
- lieux de rencontre
- initiatives citoyennes
- temps de convivialité
- conflits (objets de revendication)
- stratégies d'évitement (carte scolaire)
- repli sur soi, repli communautaire (ghettos ethniques et religieux)
- agressions, violence (atteintes aux biens des personnes enregistrées, taux de délinquance de proximité pour 1000 habitants)
- taux de suicide
- dégradation des espaces et équipements

Questions évaluatives	Critères d'évaluation	indicateurs
<p>Stratégie : Quel niveau d'ambition avez-vous eu concernant les pratiques collectives et citoyennes (et notamment en réponse aux enjeux écologiques) ?</p> <p>Processus et leviers d'action : Qu'avez-vous fait pour préserver l'intimité ? Comment et autour de quoi avez-vous construit « du collectif » au sein de votre EQ ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la qualité d'usage des logements (la gestion des vis-à-vis, des espaces extérieurs privatifs. Des logements évolutifs..) - l'hospitalité des espaces extérieurs - la qualité des cheminements piétons, circuits sécurisés pour les déplacements doux - la mutualisation des espaces, des équipements et services, dispositifs participatifs, co-gestion, co-décision) - les potentialités offertes (espaces laissés à l'usage des habitants supports à projets collectifs et à projection) - les projets d'initiatives citoyennes et leur accompagnement (les projets basés sur la sobriété écologique) - actions de sensibilisation aux enjeux écologiques / dispositifs incitatifs à des changements de pratiques individuelles et collectives 	<ul style="list-style-type: none"> - la part du collectif au sein de l'EQ (nombre et type d'équipements, services, espaces mutualisés) - % de la surface de la voirie dédiée aux cheminements piétons, aux vélos - présence d'abris sécurisés pour les vélos devant les équipements et commerces - accessibilité aux transports collectifs pour tous - système de mobilité mutualisé, co-voiturage... - animations locales proposées (par la ville, les associations, les habitants..)
<p>Résultats et effets : Les habitants se sentent-ils suffisamment préservés dans leur intimité pour être parties prenantes d'un collectif ? Dans les pratiques, quelle est la contribution de l'EQ aux enjeux écologiques ? (contribution à la fois de la collectivité et citoyenne)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la liberté et facilité d'usage des espaces intermédiaires et collectifs - la diversité des pratiques collectives et bénéficiaires - l'implication citoyenne - le développement d'une conscience environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> - satisfaction des habitants pour le confort d'usage des logements (thermique, énergétique..système de tri), des espaces extérieurs, pour leur environnement (espaces verts, préservation de la nature à proximité, de la biodiversité..) - les formes des pratiques collectives et individuelles observées dans l'EQ/-

- un usage plus raisonné des ressources/ le développement de pratiques écocitoyennes, de modes de vie plus durables

participation à des activités de groupe
- participation aux instances de consultation proposées
- part des habitants engagés dans la vie politique locale
- le nombre d'associations (d'adhérents) existantes, créées et évolution
- nombre d'habitants ayant adopté un mode de vie durable ou considérant que l'EQ permet d'adopter un mode de vie durable (espaces verts et nature à proximité, déplacements doux possibles, transports collectifs accessibles, mixité des fonctions, logements performants, participation citoyenne...)

Fonctionnement social global au sein de l'EQ / qualification du VE

Questions évaluatives	Critères d'évaluation	Quelques indicateurs
<p>Pouvez-vous qualifier globalement la vie sociale et le fonctionnement social de votre EQ et son intégration au reste de la ville ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'attachement au quartier, le sentiment d'appartenance (la fierté d'habiter le quartier) - une vie de quartier - la diversité des ambiances au sein de l'EQ - le bon fonctionnement des espaces publics, des unités de voisinage, des équipements - L'implication des habitants dans la vie du quartier et sa gestion - des projets citoyens fédérateurs - une certaine confiance dans les institutions, les pouvoirs publics (qualité du dialogue avec la collectivité, les gestionnaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - image valorisée du quartier /mauvaise image/sentiment de honte - l'ancienneté/ la rotation des habitants - le repli sur soi, le repli communautaire - le degré de cohésion sociale, convivialité, les règles de politesse - la densité des relations sociales, du tissu associatif - conflits d'usage / plaintes déposées/ Agressions - le degré d'appropriation/ la faible appropriation/ la confiscation par certains groupes sociaux des espaces publics, unités de voisinage, pieds d'immeuble...équipements - le respect des espaces et équipements/dégradations - propreté des espaces extérieurs/saleté - le degré d'implication citoyenne - fréquence des relations habitants/Collectivité (dispositifs de participation pérennes) - la Satisfaction des habitants à l'égard de leur quartier sur différents aspects (qualité du cadre de vie, logement, espaces publics, accès aux équipements et services, convivialité, liens sociaux, sécurité...) et à l'égard de la démocratie participative (engagement citoyen), du point de vue épanouissement personnel (bien-être individuel et collectif)

3. Préconisations méthodologiques pour l'évaluation du vivre-ensemble

3.1 Le vivre-ensemble est un objet d'évaluation particulier : de l'importance du qualitatif et de la mise en débat

On a vu que le vivre-ensemble était un objet pluridimensionnel difficile à circonscrire et qu'il plaçait « l'humain » au cœur. Aussi, la mesure du vivre-ensemble présente des limites tout comme l'idée de performance sociale qui n'a guère de sens en tant que telle, contrairement à d'autres engagements présentant un caractère plus technique. C'est la raison pour laquelle, il nous semble nécessaire au titre d'un exercice évaluatif de croiser les approches qualitatives et quantitatives, de multiplier les points de vue, la diversité des acteurs ; de proposer des espaces d'échanges (du collectif) pour analyser de manière pluraliste les éléments mis à disposition dans le cadre de l'évaluation.

Des points de vigilances

Attention à la vision par trop statistique de cet engagement, à l'analyse de certains indicateurs qui ne peuvent préjuger de la qualité du vivre-ensemble sur un quartier car nombreux sont les paramètres à prendre en compte.

Effectivement, la mesure de la mixité sociale par exemple appréhendée sous l'angle de la seule diversité de l'offre de logements réalisée ne préjuge en rien des interactions sociales qui peuvent avoir lieu dans un quartier. Il ne s'agit que d'une condition favorable « susceptible de » mais non suffisante.

Il en est de même de la présence et la surface d'équipements et d'espaces publics qui ne préjugent pas de leur usage.

3.2 Quelques propositions de méthodes et d'outils

Plusieurs degrés d'investigation possible pour l'évaluation

La méthode nationale d'évaluation des EcoQuartiers proposée aux collectivités vise l'auto-évaluation et repose sur l'ensemble des engagements figurant dans la grille EcoQuartier. Pour autant, une collectivité peut faire le choix de privilégier certains engagements au regard des objectifs de son projet et des enjeux prioritaires locaux. L'évaluation à laquelle incite le ministère est bien une évaluation locale, adaptée aux contextes locaux et aux ressources disponibles pour réaliser la démarche d'évaluation (moyens humains et compétences).

Aussi, il appartient à chaque collectivité de définir son projet d'évaluation d'EcoQuartier, ses objectifs, son référentiel ou questionnaire évaluatif, son mode de pilotage, la méthode retenue et les moyens déployés pour ce faire. S'agit-il d'une auto-évaluation prise en charge par la collectivité seule ou est-il fait appel à un bureau d'études pour disposer d'un appui ou pour réaliser tout ou partie de l'évaluation ?

Selon les choix locaux effectués et la nature du projet, l'évaluation de l' EcoQuartier pourra être globale (c'est-à-dire porter sur l'ensemble des engagements de la grille) ou privilégier une entrée telle que le vivre-ensemble. Cette évaluation pourra être aussi plus ou moins ambitieuse dans le degré d'investigation visé (au regard du champ couvert, des types de données analysées et enquêtes menées, des partenaires associés au processus et à l'interprétation des résultats)...De même, le périmètre de l'évaluation pourra être plus ou moins important, (c'est-à-dire dépasser le quartier) tout comme la temporalité de l'évaluation pourra varier (évaluation ex-ante, évaluation in itinere, évaluation ex-post). Dans l'idéal, l'évaluation in itinere est à privilégier considérant

⁵ Appui sur le document produit par le CSTB en juin 2011 par Vincent Augiseau et Daniela Belziti « recensement et analyse d'indicateurs pour l'évaluation des EQ » avec la contribution de Barbara Allen, Jean-Marie Alessandrini, Michel Bonetti, Jérôme Defrance, Marc Dufresne, Hervé Duret, Lydie Laigle, Rofaida Lahrech, Abdel Lakel, Marie-Llorente, Emmanuel Jayr, Jean-luc Salagnac (CSTB), Taoufik Souami (Institut français d'urbanisme), Rebecca Pinheiro- Croisel (Ecole des Mines de Paris)

qu'elle est un appui à la conduite du projet tout le long du processus car elle permet un retour sur l'action et de dégager des pistes d'amélioration.

Quelle que soit l'orientation donnée à l'évaluation, la méthode adoptée devra s'appuyer sur plusieurs outils de questionnement et de recueil de données : enquêtes, entretiens, discussions, observation, diagnostic en marchant, données quantitatives. De même, il est recommandé de varier les sources d'informations, qu'elles soient publiques, associatives et autres.

De l'utilité d'un accompagnement pour mener à bien la démarche d'évaluation du vivre-ensemble
Pour réaliser l'évaluation de son EcoQuartier, la collectivité peut avoir besoin d'un accompagnement ponctuel (dans le cas d'une auto-évaluation ou d'une évaluation externalisée) pour notamment mobiliser des compétences manquantes, sociologiques notamment. Cet accompagnement peut être utile pour :

- bâtir le référentiel local d'évaluation
- mener certaines enquêtes, notamment en direction des habitants
- animer un échange interne à la collectivité (entre élus, entre techniciens de différents services mais aussi entre élus et techniciens)
- animer un échange externe avec des partenaires, des professionnels de l'aménagement, des citoyens (habitants de l'EcoQuartier), pour organiser un débat public local inter-acteurs.

Des méthodes pragmatiques facilement appropriables et faisables

Pour mener à bien l'évaluation de l'EcoQuartier, nous recommandons ;

- d'utiliser des données existantes ou faciles à produire,
- de mettre en place une équipe-projet au sein de la collectivité, voire de mettre en place un comité d'évaluation
- de s'appuyer également sur les espaces d'échanges externes d'ores et déjà mis en place pour organiser le débat public et proposer quelques temps forts.

Nous incitons, pour ceux qui le peuvent, à construire et expérimenter de nouveaux outils de recueil de données pour enrichir l'analyse.

En somme, il s'agit de faire des choix gérables pour la collectivité en fonction des moyens dont elle dispose afin que la question sociale, citoyenne ne soit pas mise de côté au profit de la seule évaluation de la performance technique et écologique.

Des exemples d'outils et préconisations d'usage

Pour répondre aux questions évaluatives du référentiel, il convient de définir une méthode permettant de recueillir l'information nécessaire. Cette méthode peut s'appuyer sur différents outils quantitatifs et qualitatifs de manière combinée et concerne différents types d'acteurs. Les questions évaluatives relatives à la stratégie du projet et au processus dédié concernent au premier chef la maîtrise d'ouvrage et son organisation (des entretiens semi-directifs individuels et/ou collectifs auprès des membres de l'équipe-projet et aménageurs, maitres d'œuvre sont recommandés). Les questions relatives aux résultats et effets relèvent de toutes les parties prenantes mais surtout de la consultation des habitants et usagers dans le cadre d'enquêtes ciblées pouvant prendre différentes formes.

Nous avons fait le choix de proposer 6 types d'outils qui ciblent prioritairement les enquêtes pouvant être menées auprès des habitants :

- l'observation,
- la balade urbaine
- le questionnaire ou l'enquête micro-trottoir
- la carte mentale
- l'entretien semi-directif chez l'habitant.
- le groupe de réflexion, le focus group

Chaque outil est présenté ci-après afin de préciser l'intérêt et les objectifs poursuivis, la méthodologie, les objets et types d'analyse qu'ils induisent ainsi que les thématiques pour lesquelles l'outil sera le plus adapté.

En fonction des compétences disponibles au sein des collectivités, il peut être utile de faire appel à des experts extérieurs pour utiliser au mieux ces outils, organiser le recueil de l'information et procéder à une analyse croisée des résultats des différentes enquêtes menées dans le cadre de l'évaluation.

➤ **L'observation**

Principe

Sur des espaces précis, points névralgiques ou points de liaisons, l'observation permet de relever sur des moments types (semaine, week-end, sortie d'école, soirée, saison, ...) des instantanés spontanés de la vie locale. Elle permet surtout de constater des pratiques d'habitants et usagers au sein des espaces publics et intermédiaires, d'en analyser les modes d'appropriation par les différentes catégories de population et d'en dresser une chronotopie à même de faciliter la compréhension du fonctionnement socio-urbain du quartier.

Mise en place

Les moments, temps et lieux d'observation doivent être prévus à l'avance. L'observation peut par exemple se faire en complément d'entretiens ou autres retours habitants pointant spécifiquement un lieu, un moment comme exemplaire du bon ou mauvais fonctionnement de la thématique à renseigner.

En pratique, l'observateur doit s'armer d'une grille d'observation qui guidera les éléments à relever.

À titre d'exemple :

a) Description du lieu, de ses aménagements et usages attendus (cette partie peut être pré-remplie par les porteurs de projet) :

Ressenti sur l'espace : bruits (quels types et quelle intensité) ; odeurs ; qualité visuelle ; ...

b) Nombre de personnes croisées et caractéristiques observables (jeunes, âgés, adultes ; hommes / femmes), seul ou en groupe :

Interactions avec d'autres personnes et caractéristiques de l'interaction (échange cordial, conflictuel, anonyme, ...) :

c) Temps passé sur l'espace (ou simplement traversé) selon les individus (quand ils sont trop nombreux par catégorie).

Activités sur l'espace : selon les individus (quand ils sont trop nombreux par catégorie).

d) Usage des aménagements : (conforme à l'aménagement / détournement / non utilisé)

Dysfonctionnement / manque observable ? :

L'analyse des temps d'observation doit être orientée à l'aide d'une grille de lecture déclinant les critères et indicateurs à renseigner. Elle vise les critères et indicateurs relatifs à l'appropriation des espaces publics et intermédiaires pour comprendre :

- les (dys) fonctionnements,
- les conflits d'usage,
- les types de détournements, de pratiques spontanées,
- les lieux de vie, d'attachement, de convivialité, de pratiques collectives, de repli, d'isolement,
- les lieux d'intensité et de délaissés, d'insécurité,
- l'état de propreté ou de dégradation des espaces
-

L'analyse peut aussi apporter un complément comme cela a été dit à une enquête par entretien sur des sous-espaces particuliers, emblématiques d'une thématique à renseigner, par exemple le fonctionnement d'un jardin partagé, d'un parc, d'un square, d'un parvis d'école ou de commerce,

d'un parking, etc.

L'analyse devra être produite au regard du contenu de l'explicitation des thématiques, de la question de résultat de chacune d'elle et des critères retenus pour l'évaluation.

L'observation pourra être particulièrement utile dans les thématiques « Diversité sociale et altérités », « Mixité fonctionnelle et dynamiques urbaines », « de l'intimité au collectif ».

➤ La balade urbaine



Principe

La balade est un outil intéressant visant généralement la consultation des habitants et usagers sur des projets d'aménagement à venir, en cours ou achevés. Elle consiste à réunir un groupe de personnes volontaires afin de solliciter leurs propres expériences tout au long d'un parcours élaboré en amont et particulièrement sur des espaces identifiés comme emblématiques, problématiques, ou à fort enjeu. Elle peut viser des espaces publics comme des espaces intermédiaires et privés selon les objectifs poursuivis.

Dans le cadre de l'évaluation, elle permettra de confronter directement les ambitions de la maîtrise d'ouvrage et la réception par les habitants d'aménagements spécifiques. Elle permettra de faire le point collectivement sur des espaces du quartier précisément identifiés. Ces aménagements et le trajet devront être précisés à l'avance sur la base d'un travail préalable d'observation, d'entretiens, de retours d'expériences, et plus généralement de diagnostic.

Mise en place

Plusieurs types de balades peuvent être menés :

- La balade menée par la collectivité : celle-ci devra déterminer a minima le trajet et prévoir certains points de passage sur lesquels elle attend un retour habitant. Sur ces points de passage, la collectivité devra exprimer l'ambition qu'elle avait eue par ses choix d'aménagement et interroger les habitants sur leurs pratiques, leurs usages, leur appréciation et les améliorations, pérennisations à mener.

Des détours peuvent être faits pendant la balade afin que les habitants puissent montrer d'autres lieux que la collectivité n'aurait pas prévu de parcourir.

- La balade menée « par les habitants » : à l'initiative d'associations locales ou comités de quartiers, un trajet peut être proposé par les habitants à la collectivité afin de faire remonter des problématiques concrètes d'usage et de (dys)fonctionnement, ou encore d'opportunités pour l'émergence d'initiatives sur certains lieux. Le parcours sera ainsi déterminé par les habitants.

- La balade de retours sur enquête : une balade peut également être un complément très instructif aux enquêtes par questionnaires ou entretiens et observations (des lieux et perceptions qu'auront révélés les habitants dans le cadre de ces contenus d'enquêtes, pourra être extrait un parcours reprenant les lieux cités les plus fréquemment). Ainsi, la collectivité pourra proposer aux habitants une balade de leurs perceptions du quartier et à l'appui des résultats de l'enquête, la collectivité pourra détailler in situ les différents propos relevés dans l'analyse sur chaque lieu parcouru.

Analyse

L'analyse des temps de balade doit permettre à la collectivité de comprendre par une confrontation directe aux pratiques les difficultés d'usage rencontrées par les habitants, de comprendre les raisons des appropriations qui en sont faites et d'en tirer les conséquences en terme de réajustement. Elle vise les critères et indicateurs relatifs à l'appropriation de tous les espaces, aménagements et dispositifs de l'EcoQuartier pour comprendre :

- les problématiques d'accessibilité,
- la qualité d'usage,
- la gestion des espaces,
- les conflits d'usage sur des sous-espaces, les techniques de détournement,
- le degré d'appropriation de dispositifs éco-techniques
- ...

L'analyse devra être produite au regard du contenu de l'explicitation des thématiques, de la question de résultat de chacune d'elle et des critères retenus pour l'évaluation.

La balade se prête à renseigner toutes les thématiques de l'engagement 7 (et particulièrement « mixité fonctionnelles et dynamiques urbaines »).

➤ **Questionnaires et/ou enquête micro-trottoir**

Principe

Les questionnaires peuvent se présenter sous plusieurs formes, ils sont généralement destinés à solliciter les enquêtés pour obtenir des réponses individuelles succinctes en un temps relativement court. Ils visent à obtenir un nombre important de réponses sur une ou plusieurs thématiques, auprès d'un large panel d'enquêtés sans trop solliciter les habitants (et ainsi toucher les personnes « pressées »).

L'enquête par questionnaire permet de rencontrer et d'interroger un panel d'enquêtés assez conséquent en peu de temps. Afin que celui-ci soit représentatif de la structure socio-démographique du territoire d'enquête, il est indispensable d'analyser cette structure en amont d'une part et de procéder à des pondérations une fois les résultats obtenus d'autre part.

Dans le cadre de l'évaluation, les questionnaires permettraient d'assurer une partie importante du recueil d'information auprès des habitants sur l'ensemble des thématiques du référentiel. Son intérêt et le panel à interroger (une population particulière/population représentative du quartier, un espace particulier/l'ensemble des espaces ...) seront fonction de la méthodologie globale choisie par la collectivité.

Mise en place

La passation des questionnaires peut se faire directement par interpellation dans l'espace public via des enquêteurs, soit indirectement via des questionnaires en libre service (dans les commerces, mairie de quartier, équipements...). Ils peuvent aussi être envoyés par mail ou boîte. Ainsi, très souvent les types de questions sont :

- fermées (oui /non)
- à choix multiples
- complétées par des questions ouvertes.

Dans le cas du micro-trottoir, les personnes enquêtées peuvent être enregistrées ou filmées (avec autorisations) pour que la collectivité puisse éventuellement communiquer sur cette évaluation.

Mise en place

Concrètement, l'exercice consiste à faire dessiner aux personnes-ciblées sur une feuille blanche ou sur un fond de carte prédéfini, avec ou sans consignes précises, leurs représentations, leurs interprétations de l'espace vécu et pratiqué quotidiennement. Libre aux personnes d'y indiquer ce qui leur semble important et libre à elles d'utiliser tel ou tel symbole, d'écrire ou de dessiner, pour figurer les différentes dynamiques à l'œuvre dans leur territoire de vie.

L'exercice peut être ciblé sur une thématique particulière (ex : cheminements, espaces de jeux, lieux fréquentés, espaces de pratiques collectives, espaces de convivialité, ...), ou être très large pour laisser libre cours aux représentations de chacun. Les cartes mentales seront particulièrement utiles dans les thématiques « mixité fonctionnelle et dynamiques urbaines », et « de l'intimité au collectif ».

L'exercice peut-être proposé en tant que tel lors d'ateliers organisés dans une maison de quartier ou un lieu associatif. Il peut aussi constituer un exercice durant les enquêtes par questionnaire, entretiens individuels et groupés, et focus group. Il peut également, si la collectivité en a les moyens, s'élaborer via une plateforme internet.

À titre d'exemple :

Les cartes peuvent être proposées autour :

- de l'immeuble et du logement (ex : espaces de pratiques individuelles, le rapport aux éco-gestes),
- des espaces publics (ex : espaces de fréquentation majeurs et de délaissés),
- des équipements et services (ex : degré de fréquentation, l'aire d'influence),
- des territoires alentours (ex : stratégie d'évitement sur le quartier),
- des cheminements (ex : trajets piétons, vélo, voiture, transports collectifs)
- ...

Une variation de la carte mentale est la carte collaborative. Les principes sont les mêmes mais cette carte ne s'élabore plus individuellement mais collectivement. Cela permet moins d'embrasser les tendances individuelles et ressentis pluriels vis-à-vis du quartier, mais plutôt un constat ou un consensus (ou controverse) sur la thématique discutée.

➤ **Entretien semi-directif chez l'habitant**

Principe

Les entretiens chez l'habitant permettent de révéler leurs représentations et leurs ressentis de manière très fine. Le mode de passation semi-directif invite justement les personnes interrogées à expliciter, qualifier, détailler leurs habitudes, leurs pratiques et usage de l'espace, leur réseaux de sociabilités, leurs relations de voisinage, leur intimité urbaine, leur degré de satisfaction et d'appropriation de l'espace, en un mot ce qu'ils vivent et projettent sur leur territoire.

L'intérêt de ce type d'enquête est en outre, de pouvoir toucher les habitants dans un cadre rassurant (les entretiens se déroulent au domicile des enquêtés) et surtout une diversité de profils sociologiques et de situations. On parle d'entretien semi-directif car il s'appuie sur une grille de questionnements ouverte qui permet d'avoir un fil conducteur tout en laissant une certaine latitude à l'interlocuteur. La grille d'entretien doit toujours être adaptée au type d'interlocuteur rencontré.

C'est un outil éminemment qualitatif, très riche et complet.

Mise en place

La constitution du protocole d'enquête est un élément déterminant pour l'analyse des résultats.

La grille d'entretien, devra décliner toute une série de questions ouvertes aux enquêtés, à même de renseigner la question de résultat de chacune des thématiques. Chacune des thématiques ainsi renseignées permettront ensuite à travers l'analyse d'évaluer les représentations et ressentis locaux, les pratiques et in fine, de qualifier le vivre-ensemble local.

Des volets spécifiques, notamment à destination des certaines catégorie d'habitants ou sur certains types d'espaces peuvent être proposés.

Sur la base d'un panel représentatif de la structure socio-démographique et géographique du territoire ou bien sur la base un panel spécifique, des enquêteurs (de préférence sociologues)

passent en porte à porte chez les habitants (ou dans la rue pour les « usagers »). On estime que pour être représentatif, le panel doit représenter 10% de la population à enquêter. Néanmoins des résultats tangibles peuvent déjà ressortir sur la base de panels plus réduits (notamment en combinant différents outils).

Analyse

L'analyse de contenu des entretiens consiste à mettre à jour ce que les habitants de la commune projettent, conçoivent, vivent dans leur quartier d'une part et déterminer le type de réseau relationnel et de sociabilité à l'œuvre dans l'EcoQuartier d'autre part. Les analyses devront mettre à jour des grandes tendances sociales à l'œuvre sur l'EcoQuartier avec des variables explicatives.

De même, au regard des objectifs attendus sur la commune, certains dispositifs ou aménagements pourront avoir rempli leurs objectifs, d'autres inattendus pourraient émerger, qu'il s'agira particulièrement de souligner (comparaison de la question 1 (objectif/ambition), 2 (moyens mis en œuvre)).

En outre les entretiens peuvent comporter un volet cartographique en proposant aux enquêtés d'élaborer une carte mentale de leur espace de vie.

L'entretien est un outil d'enquête sociologique classique particulièrement recommandé dans le cadre d'une évaluation sociale : il permet d'obtenir des résultats qualitatifs très complets et riches. C'est la matière première de l'évaluation sociale sans laquelle aucun résultat tangible ne saurait réellement émerger.

Il convient donc pour l'ensemble des thématiques du référentiel et renseigne de manière fine et qualitative les modes de vie et d'appropriation (ou non) du quartier.

L'inconvénient est qu'il représente un investissement important pour la collectivité.

➤ **Groupe de réflexion / focus group**

Principe

Un focus group est un type d'entretien de groupe composé de personnes concernées par une politique de développement ou une intervention. Il est destiné à obtenir des informations relatives à leurs opinions, attitudes et expériences ou encore à expliciter leurs attentes vis-à-vis de cette politique ou de cette intervention. Il s'agit donc d'une méthode d'enquête qualitative rapide.

Les informations obtenues en tant que produits d'interactions sociales sont, dans bien des cas, analysées dans une perspective de théorisation d'un phénomène.

Le focus group est orienté vers la collecte d'informations et des points de vue. Lorsqu'il regroupe des acteurs aux prises de position différentes, il permet à la fois l'expression et l'explication de ces différences de points de vue, et l'approfondissement de leurs opinions.

Dans le cadre de l'évaluation, le focus group pourra être utile afin d'ouvrir un échange sur l'ensemble des thématiques du référentiel dans une perspective de retour d'expérience sur les aménagements, espaces et dispositifs mais aussi sur la qualité d'usage des logements (le sentiment d'intimité notamment) de l'EcoQuartier. Il portera sur les thématiques proposées dans la présente méthode.

Mise en place

Les groupes sont composés en moyenne de 6 à 12 membres, soit un nombre suffisamment important pour favoriser une discussion susceptible de générer une dynamique d'interaction, des significations partagées et des plages de divergence. Il comporte généralement :

- un animateur,

- un groupe,

- un « objet d'attention » > les thématiques de l'engagement 7 devront à ce titre faire l'objet d'une présentation rapide afin de lancer les débats.

Plusieurs focus groupe en parallèle peuvent avoir lieu si les débats s'y prêtent.

Analyse

Les résultats des échanges doivent ensuite faire l'objet d'une analyse dédiée pour faire ressortir des éléments de débat et de diagnostic mais peut également dans certains cas faire émerger des propositions d'ajustements à prendre en compte par la collectivité.

L'analyse devra être produite au regard du contenu de l'explicitation des thématiques, de la question de résultat de chacune d'elle et des critères retenus pour l'évaluation.

Il vise particulièrement à renseigner les critères et indicateurs relatifs au degré d'adhésion, d'appropriation et de satisfaction.

Il peut s'appliquer à une ou toutes les thématiques de l'engagement 7 sous couvert d'un travail amont d'explicitation.

Nota bene : le focus group peut également prendre l'intitulé « d'ateliers thématiques » en termes de communication pour la collectivité

3.3 Des liens à faire avec d'autres engagements évalués dans l'EcoQuartier

Le vivre-ensemble est à la fois la résultante de l'ensemble des engagements travaillés par les collectivités dans leurs projets et possiblement le fruit d'actions spécifiques sur les questions sociales, le collectif, la citoyenneté, à la fois objet autonome et résultante d'un processus.

D'où l'importance de mutualiser les outils de questionnement au titre de la méthode d'évaluation et de penser l'évaluation des EcoQuartiers de manière globale, au titre de l'observation (du recueil de données et de leur exploitation) et en terme de pilotage, mis en débat public.

Si par exemple le principe d'un questionnaire auprès des habitants de l'EcoQuartier est retenu, il faut le considérer comme devant évidemment traiter de plusieurs engagements (les questions de mobilité, de perception du cadre de vie, de la qualité des logements, de la satisfaction des équipements et services, des relations sociales, de la participation citoyenne au fonctionnement et devenir du quartier etc..).

L'évaluation du vivre-ensemble entretient des liens plus particulièrement étroits avec les engagements relatifs à la gouvernance, aux processus collaboratifs, à la programmation, à la qualité urbaine.

Annexe : bibliographie

Références bibliographiques

ADAM M., 2013, « De grand ensemble à quartier durable : discours et perceptions autour de l'évolution de la densité du quartier de La Duchère », in Servain-Courant S., Demazieres C., Verdelli L., *Formes urbaines et développement durable*, éditions du CTHS

BOISSONNADE J., 2011, « Le développement durable face à ses épreuves », *Espaces et sociétés*, n°147, pp. 57-75

AUTHIER J.-Y., Les pratiques sociales de coprésence dans les espaces résidentiels : mixité et proximité

BARTHES R., 1976-1977, Comment vivre ensemble, notes de cours et de séminaires au Collège de France, texte établi, annoté et présenté par Claude Coste, Seuil/IMEC, "Traces écrites", 246 p.

BACQUE M.-H., VERMEERSCH S., 2007, *Changer la vie ? Les couches moyennes et l'héritage de Mai 68*, Paris, Editions de l'Atelier, 175 p.

BAUDIN G., 2001, « La mixité sociale : une utopie urbaine et urbanistique », revue du CREHU, 12p. >

BEAL V., GAUTHIER M., PINSON G., 2011, *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Collection Dynamiques Métropolitaines, 461 p.

CAILLE A., HUMBERT M., LATOUCHE S., VIVERET P., 2011, *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*, La Découverte, 191 p.

CHAMBOREDON, J.-C. ; LEMAIRE, M. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale », *Revue française de sociologie*, XI-1, janvier-mars

CHARMES, E. 2009. « Pour une critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? », http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-approche-critique-de-la.html?decoupe_recherche=eric%20charmes

D'ANDREA N., TOZZI P., 2014, « Écoquartiers français et jardins collectifs : actualité et perspectives », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol.14, n°2, mis en ligne le 12 septembre 2014

GENESTIER P., « La mixité sociale : mot d'ordre, vœux pieux ou simple argument ? », *Espace et Société* n°140-141

GIBAND D., *Les villes de la diversité. Territoires du vivre ensemble*, Economica, Anthropos

DUMONT M., ANDRIEU D., 2006, « Qualité urbaine et ville durable à l'épreuve du renouvellement urbain. L'exemple du Grand Projet de Ville Malakoff Pré Gauchet à Nantes », *Noroi*, vol.198, n°1, mis en ligne le 13 décembre

EMELIANOFF C., 2005, « Recherche d'attractivité résidentielle et inégalités environnementales : quels liens de causalité ? », in *Actes du Colloque « Inégalités environnementales et sociales : L'environnement, facteur de cohésion urbaine ? »*, Urba +, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII, 10 p.

FABUREL G., VIALAN D., LECOURT T., POISSON S., *La durabilité et sa prospective sociale, écologique et politique... au prisme des modes et des styles de vie, enquête par entretien et groupe de discussion dans des éco-quartiers d'initiatives habitantes et/ou d'orientation sociale*, pour le ministère de l'égalité des territoires et du logement (AD4), 137 p.

FABUREL G, ROCHÉ C., 2012, *Les valeurs et principes de l'aménagement durable. Analyse et perspectives par et pour les éco-quartiers en France*, rapport du bureau de recherches Aménités pour le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (AD4), 70 p.

GAGNEBIEN A., BAILLEUL H., 2013, « La ville durable imaginée : formes et modalités de la communication d'un projet de société », *Études de communication*, n°37, mis en ligne le 01 décembre 2013

GODIER P., MAZEL C., 2012, « Habitat durable : les incertitudes de l'expérimentation », *Métropolitiques*, mis en ligne le 14 novembre 2012

GUET J.-F., 2011, « Ville désirable ou ville durable : quelle place pour les espaces verts ? », *Métropolitiques*, mis en ligne le 14 septembre 2011

ILLITCH I., 1973 réédition 2003, *La convivialité*, Seuil, 158 p.

KIRSZBAUM T., 2008, *Mixité sociale dans l'habitat : revue de la littérature dans une perspective comparative*, Paris, La Documentation française, 141 p.

LELEVRIER, 2013, « Au nom de la « mixité sociale » Les effets paradoxaux des politiques de rénovation urbaine », *Savoir/Agir*, n°24, pp. 11-17

RAMAU, ROUDIL N., 2012, « Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au « durable » », *Métropolitiques*, mis en ligne le 14 novembre 2012

RENAULD V., 2011, « Quels modes de vie dans les écoquartiers ? », *Durabilis*, publié le 24 mai

RENAULD V., 2012, « Fabrication et usages des écoquartiers français : éléments d'analyse à partir des écoquartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux et Bottière-Chenaie (Nantes) », Thèse sous la direction de Jean-Yves Toussaint, Lyon, INSA.

SOUAMI T., 2011, « Pour mieux identifier les risques sociaux des écoquartiers », *FORS - Recherche sociale*, n°200, pp. 79-86

TISSOT S., 2013, « Réflexions critiques sur le « vivre ensemble » », *An 02*, mis en ligne le 15 décembre 2013

TISSOT, S. 2007. *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil.

TOZZI P., 2013, « Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français », *Norois*, n°227, pp. 97-113

VALEGEAS F. 2014 : « Concevoir et habiter un quartier dit durable. Injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre) », Thèse sous la direction de Frédéric De Coninck (Professeur, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées - LVMT) et Christine Lelévrier (Professeur, Institut d'Urbanisme de Paris - Lab'Urba), 492p

ZETLAOUI LEGER J, NIKA J, ZIMMERMAN P, ROUDIL I, BONETTI M, RENAULD V, BAUREGARD S, CAILLERET JY, LAFORGUE JD, FERRO M, O'ZOUX V, MIGNET C, GALLARD MR, YOUNES C, RACINEUX N, MAITRE J, 2012, « Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagement durable », Ministère de l'égalité des territoires et du logement et l'USH, 86 p

MAITRE J, RACINEUX N, DROUY F, BOBIS M, ONDINA V, BACHELARD O, CORBILLE MA, 2013, « 24h dans la vie d'un Ecoquartier en 2020 : regard sur les représentations des collectivités locales candidates à l'appel à projet Ecoquartier 2011 », Ministère de l'égalité des territoires et du logement, 60 p

SCHLOSSER F, PHILIP F, PALLUAUD R, TMO, 2014, « Etude sur la vie quotidienne des Ecoquartiers en Bretagne », DREAL Bretagne, 73 p

ALLEN B, BONETTI M, LAFORGUE J-D, DESJARDINS X, DURET H, SECHET P, PRIBETICH J, TERRAZZONI L, 2008, « l'habitat individuel dense : les interactions entre les dispositifs architecturaux et urbains et le déploiement des modes d'habiter », Appel d'offre « habitat pluriel : densité, urbanité, intimité », MEDDE, PUCA, 192 p

